

Schéma de la structure fédérale FFVL

■ FFVL (Fédération Française de Vol Libre) [Organigramme | FFVL.FR](#)

- Elus associatifs : Présidente / Bureau Directeur / [Les différentes commissions](#)
- [La Direction Technique Nationale](#) et [Secrétariat fédéral](#)
- Siège national
- Coordination générale, subventions nationales, formation, réglementation
- Outils nationaux :
 - Intranet FFVL → <https://intranet.ffvl.fr>
 - SpotAir
 - Subventions nationales (Educ'en Ciel, Voler Mieux...),

■ Ligues Régionales (ex : Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Vol Libre – LAURAVL)

- [Coordination des clubs et CDVL](#)
- Gestion des formations régionales / Se former comme encadrant bénévole → formations animateur/accompagnateur/QBi
- Soutien aux projets régionaux et aux espaces de pratique
- Rôle : coordination régionale + aides régionales + validation des dossiers de subvention avant transmission nationale

■ CDVL ([Comités Départementaux de Vol Libre](#))

- Relais entre les clubs et la ligue
- Soutien logistique et financier local
- Organisation d'événements départementaux
- Demander une aide locale (location terrain, jeunes, féminines) → Votre CDVL

■ Clubs affiliés FFVL

- Organisation de la pratique locale
- Gestion des espaces de pratique, des membres et des activités
- Accès aux aides fédérales et régionales

■ Clubs-Écoles / Écoles Professionnelles

- Formation des pratiquants et encadrants
- Actions de découverte et de perfectionnement
- Encadrement pédagogique agréé FFVL

UTILISATION DE L'INTRANET :

Connectez-vous à l'intranet de la F.F.V.L. <https://intranet.ffvl.fr/> avec le nom d'utilisateur (ou login) et le mot de passe que vous utilisez habituellement ou avec votre lien de connexion automatique.

Si vous n'en avez pas, sur la page d'accueil intranet, vous cliquez sur nouveau et ils vous seront envoyés par mail quelques minutes plus tard. Vous pourrez alors retourner sur la page intranet et vous connecter à l'aide de ces codes.

À la connexion le système vous reconnaîtra pour peu que vous soyez identifié dirigeant ou membre de cette structure club.

Vous arrivez sur une page d'accueil personnalisée de l'intranet, avec à droite votre nom d'utilisateur et l'intitulé du club. En cliquant sur le nom du club vous arrivez à la page suivante :

LES INDIENS DE MONTLAMB'AIR

Fiche Annuaire Licencés Terrains Interface avec héliosais Licence en ligne Bailiers Journées contact Mailing Subventions Treuil/Remorque Recyclage matériel

Rechercher un club, une école...

Site web : <http://www.montlambair.org/>
 Adresse postale :
 228 RUE DES COMBETTES
 C/O FRED ET DANIELE SUTRE
 73800 CRUET
 Mobile : 063521108
 Courriel : jll
 Adresse du local :
 LES INDIENS DE MONTLAMB'AIR
 C/O FRED ET DANIELE SUTRE
 228 RUE DES COMBETTES
 73800 CRUET
 Position GPS :
 Latitude : 45° 33'17"N (45.555°)
 Longitude : 6° 9'12"E (6.153°)
 club
 Parapente n° 03533
 Pratique majoritaire en 2025 : PARAPENTE

Attestation(s)
 • Assurances structure
 • Affiliation et nombre de licences

Formulaire(s)
 • Formulaire de licence pré-rempli (2026)
 • Notice licence 2026

Cotisations Ligue 2026
 • Cotisations Primo licence Parapente / Delta : 8 €
 • Cotisations Praticant Parapente / Delta : 8 €

Cotisations CDVL 2026
 • Cotisations Primo licence Parapente / Delta : 1 €
 • Cotisations Praticant Parapente / Delta : 5 €

Voir aussi :
 • FFVL
 • LIGUE DE VOL LIBRE AUVERGNE RHONE ALPES
 • C.D.V.L. DE SAVOIE

Equipe : 163 

Président(e)
Secrétaire
Treasurer
Vice-Treasurer
Bureau Directeur
Comité Directeur
Sites Vol Libre
Commission compétition Parapente
Atteinteur sécurité



Prendre une licence



FICHE ANNUAIRE

❖ **Voir** : Correspond à la fiche annuaire de votre club visible sur le site Internet. Vous y trouverez également l'attestation d'assurances téléchargeables ainsi que les formu laires de licences pré-remplies etc....

❖ **Modif annuaire** : vous permet d'actualiser par vous-même les données de l'annuaire ainsi que les coordonnées GPS qui vont permettre la localisation de votre structure sur la carte. Vous pouvez également télécharger votre logo.

❖ **Modif bureau/équipe péda** : vous permet d'actualiser la liste des membres de votre équipe. Pensez à mettre à jour cette ligne au début de chaque saison.

A chaque mise à jour, le référent inscrit reçoit automatiquement les infos concernées. Exemple pour un référent aérien ajouté, les informations envoyées :

LES INDIENS DE MONTLAMB'AIR

Fiche Annuaire	Licenciés	Terrains	Interface avec helloasso	Licence en ligne	Balises	Journées contact	Mailing	Subventions
Treuilé/Remorqué	Recyclage matériel							
voir	Modif annuaire	Modif bureau/equipe peda	Redirections	Documents	AG	Historique		

+ COMITÉ DIRECTEUR

+ VICE-SECRÉTAIRE

+ VICE-TRÉSORIER

+ SITES VOL LIBRE

+ COMMISSION COMPÉTITION PARAPENTE

+ ANIMATEUR SÉCURITÉ

- PERSONNE SUPPLÉMENTAIRE 1

licencié

Indiquez le numero de licence (7 chiffres + 1 lettre) ou le NOM PRENOM, puis selectionnez le bon dans la liste

fonction

❖ **Document** : Stockage des données relatives à votre structure (Rapport moral, PV AG, rapport financier...)

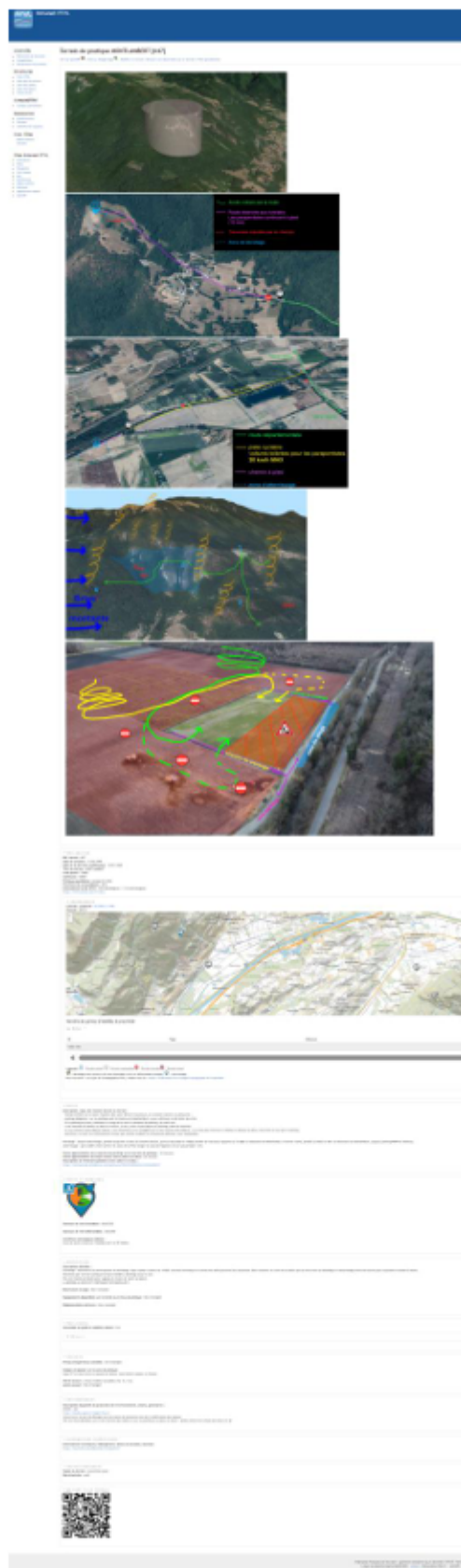
❖ **Historique** : permet au secrétariat de suivre les modifications que vous apportez aux trois onglets précédents.

- ❖ **Terrains de pratique :** Vous devez renseigner les champs en donnant également la position GPS ainsi que des informations sur l'accès, les équipements, secours, convention....

On accède à ces modifications : le président du club, la personne référencée *Espace de Pratique* (Sites Vol Libre) au sein du club + les référents Nationaux et Régionaux si besoin.

A ajouter : les schémas d'approches, règles et dangers, lien biodiverssports [Biodiv-sports](#) | [Geotrek-Admin](#), l'accessibilité,...= ce remplissage apparaîtra automatiquement sur l'outil fédéral SpotAir.

Ex ici : [Terrain de pratique MONTLAMBERT \[648\] | Intranet FFVL](#)



Les aides financières pour les clubs :

- La Région : en Auvergne Rhône Alpes <https://www.auvergnerhonealpes.fr/aides/financer-lequipement-sportif-de-mon-club> (anciennement FNDS pour les anciens) La principale ressource pour obtenir un financement conséquent (demande possible de février à mars).



- Ministère des Sports ANS (Agence Nationale du Sport) : <https://federation.ffvl.fr/pages/demande-subvention-ans-2024>



Ce financement est désormais instruit via la FFVL au travers du Projet Sportif Fédéral. Toutes les structures, clubs, CDVL et ligues peuvent y prétendre selon un cadre déterminé

- Le comité Olympique : [Tout savoir sur les campagnes de subventions régionales 2024 - CROS Auvergne Rhône-Alpes](#)

Ces aides sont les principales sources financières à solliciter pour obtenir des aides conséquentes.

Les Aides Fédérales :

- Se rapprocher de son CDVL pour voir les dispositifs en place : remboursement location des terrains, aides aux jeunes, aux féminines... Pour demander une aide au CDVL - [cdvl - comite département de vol libre de Savoie](#)
- Dans un deuxième temps, se rapprocher de sa [Ligue LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES DE VOL LIBRE](#)
- FFVL : Dans l'intranet du club [LES INDIENS DE MONTLAMB'AIR | Intranet FFVL](#)

Plusieurs aides possibles : - Actions pour les Jeunes en progression Appel à projets : des jeunes et des ailes FFVL.FR - [Programme Educ'en ciel](#) pour la découverte pour les jeunes mineurs :

LES INDIENS DE MONTLAMB'AIR

Fiche Annuaire	Licenciés	Terrains	Interface avec helloasso	Licence en ligne	Balises	Journées contact	Mailing
Subventions	Treuil/Remorqué	Recyclage matériel					

[2020](#) | [2021](#) | [2022](#) | [2023](#) | [2024](#) | [2025](#)

Aucune subvention pour l'année 2024.

— DEMANDER UNE NOUVELLE SUBVENTION

Subvention *

Educ'en Ciel 2025

Remplir la demande

Voler mieux | FFVL.FR pour des actions de formations - KITER MIEUX OPÉRATION - [kite.ffvl.fr...](#)

• FFVL – COMMISSION FÉMININE

La Commission Féminine FFVL est une équipe de femmes motivées pour travailler ensemble. La raison d'être de cette commission est simple : en vol libre, comme dans beaucoup d'autres sports, les femmes commencent souvent des activités sportives (30% de femmes en stage initiation), qu'elles quittent rapidement ensuite (10% des licenciées, 5% des compétitrices). L'Olympiade en cours propose, comme l'un de ses objectifs majeurs, la féminisation des sports, tant en matière de représentation dans les instances sportives locales et nationales que parmi les pratiquantes. Nos objectifs visent donc essentiellement à travailler dans ce sens sur plusieurs volets. Vous organisez un événement, une formation à destination des femmes, n'hésitez pas à solliciter la commission féminine FFVL pour vous aider pour une aide financière ou logistique. Contact : com.feminine@ffvl.fr

• FFVL – COMMISSION COMPÉTITION

La Commission Compétition Parapente (CCP) gère, entre autres, un budget dont la plus grande partie est consacrée au subventionnement d'épreuves. Ce budget est élaboré à partir du mois de septembre sur la base des demandes de subventions parvenues à la CCP et sur les projections, à la hausse ou à la baisse, des rentrées financières. Une fois le premier budget effectué, il y a un premier arbitrage qui est fait au sein de l'activité Parapente. Le budget Parapente est présenté en Bureau Directeur de la FFVL, avec le budget des autres disciplines de la FFVL où d'autres arbitrages peuvent encore être réalisés. Enfin, les budgets sont adoptés en Comité Directeur pour être présentés avant l'Assemblée Générale

de la FFVL Le financement de la FFVL est composé du produit des licences, des subventions ministérielles et du partenariat privé. Une partie des recettes provient également des "cartes compétitions". [Demander une subvention pour une épreuve de parapente | Parapente](#)

• FFVL – SITES ET ESPACES DE PRATIQUE

À renvoyer obligatoirement au Responsable Régional Sites de la AURA [Demande d'aide au financement – LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES DE VOL LIBRE](#), Les demandes de subventions doivent obligatoirement passer par le Responsable Régional des Espaces de pratique pour vérification et validation du dossier (***nécessité d'avoir au moins un financement départemental, régional ou local***).

Si celui-ci juge que la demande de subvention doit obtenir une aide nationale, il transmettra lui-même la demande à la FFVL via le service administratif de la commission Espaces de pratique. Le conseiller technique référent de la région devra lui aussi être destinataire du dossier.

Si vous avez un projet de création ou d'aménagement d'un terrain, vous pouvez déposer un dossier de demande de subvention auprès de la commission nationale des espaces de pratique. Afin d'élaborer votre budget, veuillez consulter le document sur le site fédéral <https://federation.ffvl.fr/node/3827>, Le dossier déposé doit comporter la fiche de demande de subvention ainsi qu'un devis des travaux à réaliser. Un document descriptif et explicatif de l'action à réaliser sera le bienvenu, il permettra de prioriser l'action. Une fois l'action terminée, il faut retourner obligatoirement la fiche "bilan de l'action" (modèle disponible sur le site FFVL)

• Les aides à la formation des encadrants fédéraux

Inciter les membres de son club à se former en tant qu'encadrant (tout en prenant le temps pour cela = 3 ans à minima d'expérience avant d'aller vers un BPC, BPC qui ouvre les portes de l'encadrement) : [Calendrier des formations 2025 – LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES DE VOL LIBRE](#)

• Animateur Fédéral : inscription directement dans [une école 2026 -9b- Organisation de la formation sous tutorat Animateur fédéral PP/D](#) convention à envoyer à la Ligue avant le début de la formation = aide FFVL reversée directement à la Ligue (remboursement sur facture uniquement).

• Accompagnateur Fédéral : [Accompagnateur fédéral – LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES DE VOL LIBRE](#) = aide directement déduite dans la formation Ligue

• Pour le Moniteur Fédéral : Monitorat fédéral de parapente | Parapente = c'est au niveau national que cela se passe. Si l'ensemble du cursus a été effectué, l'ensemble des frais pédagogiques seront remboursés (sauf Qbi) : Objectif= avoir des moniteurs fédéraux au sein de nos clubs.

Les autres aides possibles

- **Les sponsors et mécénat :** • Chercher des sponsors privés (entreprises locales ou nationales) qui sont souvent intéressés à financer des projets sportifs en échange de visibilité. Vous pouvez leur proposer des partenariats ou des contreparties sous forme de publicité, de logos sur des équipements, etc. • Le mécénat d'entreprise peut aussi être une solution. De nombreuses entreprises sont prêtes à soutenir des initiatives associatives à travers des dons financiers ou matériels.

- **Les fondations privées et associations :** • Certaines fondations privées (comme la Fondation de France, la Fondation pour le Sport, ou d'autres fondations locales) offrent des aides financières pour des projets sportifs. Vous pouvez vous renseigner sur les conditions de demande de financement et les types de projets qu'elles soutiennent = -<https://projets.cera.caisse-epargne.fr/fr/> -<https://projets.fondation.bouyguestelecom.fr/fr/> -<https://fondation.atmb.com/> -Home FR | Rotary International
- Il existe aussi des **associations de soutien** qui aident les clubs sportifs en leur fournissant des fonds, des formations ou des équipements
- **Les plateformes de financement participatif :** • Les sites de crowdfunding (financement participatif) comme KissKissBankBank, HelloAsso, Ulule ou Leetchi sont une bonne option pour obtenir des fonds auprès de particuliers. Ce mode de financement peut être très utile si vous avez une communauté engagée.
- **Les fonds européens :** • L'Union européenne soutient diverses initiatives locales, y compris les projets sportifs, au travers de programmes comme Erasmus (pour la mobilité et l'inclusion dans le sport) ou le programme Europe pour les citoyens. • Ces fonds sont souvent accessibles pour des projets impliquant des partenariats internationaux ou la promotion du sport comme vecteur d'inclusion social
- **Les aides à l'équipement :** • Certains fabricants ou distributeurs d'équipements sportifs offrent des aides en nature, comme des dons d'équipements ou des réductions, surtout si vous êtes un club de jeunes ou une association qui promeut la pratique du sport auprès des jeunes. N'hésitez pas à vous rapprocher de structures comme France Active, les Maisons des Associations ou les Relais d'Initiatives Sportives, qui peuvent vous conseiller et vous orienter dans vos démarches pour obtenir des financements.